

« Il y a des mots qui font vivre. » - Paul Eluard

Journal fondé en 1905 • 110^e année

L'essor

La cause de la paix La pratique de la solidarité Le respect de la vie L'ouverture à la créativité

n°1 - février 2015 - paraît 6 fois par année

www.journal-essor.ch

P. P.
Chemin des Tunnels 16
2301 La Chaux-de-Fonds
Postcode 1

Forum de ce numéro (pages 3 à 10)

Les lanceurs d'alerte

Editorial

C'est la démocratie que l'on veut assassiner

Non, les membres du comité rédactionnel de *l'essor* ne possèdent pas le don de prémonition. Aucun d'entre eux n'avait prédit le lâche attentat qui a eu lieu le 7 janvier et qui a décimé la rédaction du journal *Charlie Hebdo*. Certes, nous savions que des journalistes étaient, par fatwa, menacés de mort pour avoir osé publier des caricatures de Mahomet. Mais nous ne pensions pas la menace si sérieuse. Après tout, Salman Rushdie est encore en vie, malgré la publication de ses «Versets sataniques».

Mais le hasard a fait que notre dernier numéro était consacré à la situation de la presse et à la liberté d'expression. Des journalistes, des femmes et des hommes se sont exprimés pour dire qu'il ne devait y avoir aucune censure, qu'elle soit imposée par l'éditeur ou pratiquée par le journaliste lui-même. Depuis 110 ans, *l'essor* est fidèle à sa ligne rédactionnelle qui s'articule autour des quatre principes de sa charte (qui fête ses dix

ans cette année): la cause de la paix, la pratique de la solidarité, le respect de la vie et l'ouverture à la créativité. Nous n'avons jamais transigé sur nos valeurs mais nous avons toujours utilisé un ton mesuré. C'est sans doute pour cela que nous n'avons jamais reçu la moindre menace.

A sa manière, *Charlie Hebdo* était un lanceur d'alerte, comme le souligne l'article que nous publions en page 7. Ses collaborateurs, par la seule magie de leurs crayons, savaient dénoncer les petits et les grands scandales, osaient dire tout haut ce que beaucoup pensaient tout bas, faisaient rire ou pleurer. Mais, derrière la rigueur du dessin, se cachaient une grande sensibilité et surtout un profond amour pour les êtres humains.

En s'attaquant à un journal, des hommes prétendant agir au nom d'Allah ont voulu assassiner la démocratie. Quelles que soient nos convictions politiques, philosophiques ou religieuses, nous devons tous lutter pour que de tels actes ne se reproduisent pas. Nous devons dénoncer l'intégrisme, le fanatisme et l'intolérance. Il y a des barbares qui utilisent la religion pour justifier leurs actes. Alors, disons clairement que la violence est une insulte au christianisme, à l'islam, au judaïsme, à l'hindouisme, au bouddhisme et à toutes les autres croyances.

Outre l'attaque contre la liberté d'expression, les assassins cherchaient aussi à stigmatiser les musulmans et à faire d'eux des victimes. Les Français comme les Suisses ne sont pas tombés dans le piège de l'amalgame. C'est une grande victoire pour la démocratie et une défaite cinglante pour les extrémistes.

Hymne à tous les Charlie

Une gomme, des crayons de couleur
Tels sont les outils des dessinateurs.
Une mine de plomb contre des fusils
Est-ce suffisant pour perdre la vie?
Mais que serait notre existence
Si nous vivions dans le silence?
Avant que cela ne nous arrive
Avant que notre bateau ne dérive
Prenons la plume et nos couleurs
Pour dénoncer toutes ces horreurs.
Armés d'un simple bout de crayon
Nous pouvons vaincre des bataillons.

Emilie Salamin-Amar

Comité rédactionnel de *l'essor*

Ne pas confondre Robert Lacoste et le général de Gaulle

Hans-Peter Renk est un fidèle abonné de notre journal. Militant très actif à solidaritéS, il est bibliothécaire retraité. A ce titre, il possède une vaste culture historique dont il a souvent fait profiter l'essor. Aujourd'hui, il nous communique une précision intéressante.

Dans son article «Utilité de la presse aujourd'hui», Pierre Lehmann écrit ce qui suit: «Mais le Canard dérange parfois en haut lieu et d'aucuns ont pu souhaiter sa disparition. On dit même qu'on avait suggéré à de Gaulle de lui tordre le cou, ce que de Gaulle avait refusé en déclarant qu'il ne voulait pas passer pour un con!...». Il est connu qu'on ne prête qu'aux riches. Mais dans ce cas précis, ce propos haut en couleur ne peut être attribué à de Gaulle.

Son véritable auteur est un certain Robert Lacoste, membre du parti socialiste SFIO et collaborateur de Guy Mollet (qui fut secrétaire général de ladite SFIO et président du Conseil en 1956-1957, à l'époque de la guerre d'Algérie). Après la visite mouvementée (1956) de Guy Mollet en Algérie,

où il fut bombardé à coups de tommates par une foule de «pieds noirs» (ressortissants français établis en Algérie depuis plusieurs générations), Robert Lacoste fut nommé gouverneur général de l'Algérie (à la place du général Catroux, pressenti par Guy Mollet et honni des «pieds noirs», car suspecté de vouloir œuvrer pour une solution politique à la «guerre imbecile et sans espoir» menée par l'armée française depuis l'insurrection de novembre 1954). A ce titre, Robert Lacoste couvrit les exactions, la torture pratiquée par la division parachutiste du général Massu pour démanteler les réseaux du Front de libération nationale (FLN) à Alger.

Toujours bien renseigné, le *Canard enchaîné* dénonça les tortures et les tortionnaires (dont un certain lieutenant Jean-Marie Le Pen, qui a fait depuis la carrière que l'on sait). Mais sous la faconde de Robert Lacoste – «Poursuivre le *Canard*? Je ne veux pas passer pour un con!» –, il y avait une réflexion plus tordue: Lacoste savait très bien que les faits dénoncés par le *Canard* étaient exacts. S'abriter

derrière le «secret défense» équivalait donc à donner raison au *Canard*. Or, la ligne officielle de l'armée et du gouvernement consistait à nier les faits, et telle aurait été leur ligne de défense dans un procès Lacoste vs. *Canard*. Nul doute que le *Canard* aurait présenté des preuves tangibles de ses affirmations, ridiculisant les dénégations officielles. Lacoste ne voulait surtout pas courir un tel risque.

Ceci dit, il n'y a pas de fumée sans feu, d'où la réflexion de Pierre Lehmann, qui confond cet épisode avec un autre. En août 1944, après la libération de Paris par la 2^e Division blindée (2^e DB) du général Leclerc, de Gaulle passa en revue le détachement – «la Nueve», formée en majorité de républicains espagnols réfugiés en Afrique du Nord, qui s'étaient enrôlés dans la 2^e DB et y combattirent courageusement – entré le premier à Paris. Sur la jeep du capitaine Dronne, commandant de cette unité, on pouvait lire cette phrase sans équivoque: «Mort aux cons!» Commentaire laconique du général de Gaulle: «Vaste programme...».

Des nouvelles de Mireille Grosjean

L'espéranto, encore et toujours, m'occupe du matin au soir. Avec la présidence de la Ligue des profs, je travaille au niveau mondial sans arrêt, car la Ligue a pied dans 69 pays. Je donne des cours et des conférences par skype, et nous faisons aussi des réunions du Bureau de la Ligue par ce vecteur. J'écris beaucoup d'articles sur les sujets d'enseignement et de communication. Je suis de près la parution de deux organes de la Ligue à raison de quatre numéros par année chacun. Mon petit-fils Samuel est co-rédacteur de l'un d'eux. J'écris aussi parfois dans le journal de La Chaux-de-Fonds, *L'Impartial*. J'ai terminé mes études d'interlinguistique à Poznan, en Pologne. Mon travail de diplôme a pour thème la communication en Afrique (du tamtam à Internet...).

J'entre dans la phase active de la préparation de la Troisième Conférence Mondiale sur l'Enseignement de l'Espéranto, que la République et Canton de Neuchâtel a invitée.

Ouverture le 13 mai 2015. (ndlr: nous aurons l'occasion d'y revenir dans une prochaine édition).

Extraits d'un message envoyé à ses amis.

LE BILLET DE PHILIPPE JUNOD

Monde à l'envers

C'est une vieille tradition de l'imagerie qui remonte à l'Antiquité. On y voyait entre autres le lièvre tuant le chasseur, ou l'âne porté sur les épaules de son maître. L'actualité nous en fournit peut-être une version moins drôle.

On dénonce le danger du surpoids et ses conséquences catastrophiques sur la santé, mais les bénéfiques des industriels de la malbouffe restent intouchables. On vante les voitures électriques comme écologiques en évacuant la question de la source de l'énergie, manière élégante d'envoyer la pollution chez le voisin. On impose des ampoules économiques mais polluantes alors qu'on tolère des décorations de Noël qui traînent parfois d'octobre à janvier, et qu'on voit se multiplier les écrans publicitaires grands consommateurs d'énergie et que personne ne regarde.

On veut soumettre à l'isolation thermique des bâtiments anciens qui sont pourtant bien plus étanches que certains modernes, et les affubler de panneaux solaires alors qu'il y a des kilomètres carrés de toitures de tours, de locatifs ou de bâtiments industriels où ceux-ci seraient invisibles.

On accuse enfin les éoliennes de tuer des oiseaux alors que 420 millions de volatiles, soit plus d'un cinquième de la population de notre continent, ont disparu à cause de l'agriculture intensive et des pesticides qui tuent les insectes dont ils se nourrissent. On leur reproche de détruire le paysage, mais qui s'insurge contre les pubs, silos géants ou constructions industrielles dont la laideur est bien plus affligeante?

Exceptionnellement, ce forum ne comporte pas de «Chapeau». D'une part parce que la place nous manque. D'autre part et surtout parce que Mario Belisle a donné (voir page 4) une très bonne définition du lanceur d'alerte. Écoutons ces femmes et ces hommes qui, au prix de leur tranquillité et souvent au prix de leur liberté ou même de leur vie, osent dénoncer les petits et les grands scandales dont ils ont eu connaissance.

Mon devoir envers la société et l'humanité

Le texte suivant est une lettre personnelle que m'a envoyée Yasmine Motarjemi, ancienne responsable de la sécurité alimentaire chez Nestlé et devenue lanceuse d'alerte par honnêteté et par la force des choses. C'est un document d'une grande profondeur. Je le publie ici avec son accord.

Bernard Walter

Ce matin je travaillais sur mon texte sur les lanceurs d'alerte. Puis j'ai pensé aux sentiments qui m'ont amenée à devenir une lanceuse d'alerte. Bien des gens attribuent cela à du courage. Mais pour moi, ce n'était pas une question de courage. Il s'agissait d'une part de ma conscience professionnelle et humaine et d'autre part du besoin d'être libre, de ne pas être enchaînée à la peur et à des choses auxquelles je ne pouvais pas croire, c'est-à-dire aux malhonnêtetés dont mon employeur faisait preuve. C'était une question de fidélité à moi-même, à celle que je suis, à ce que je crois profondément, à ce que mes parents, mes ancêtres, ma culture m'ont appris à être.

En ce qui concerne mon devoir professionnel, je voyais que j'étais responsable de la sécurité alimentaire de Nestlé, Nestlé le leader des entreprises agro-alimentaires, qui à mes yeux devait être un modèle pour les autres entreprises. Par conséquent, mon rôle était encore plus grand. J'avais un bon salaire, je considérais ceci comme une raison de plus pour entièrement assumer mes responsabilités. Je pensais qu'avec les grands salaires que les managers des entreprises reçoivent, vient également une grande responsabilité, sans cela le salaire n'est pas mérité. J'avais aussi prêché les causes de la santé publique et la sécurité alimentaire pendant toute ma vie professionnelle. Étant aussi élevée dans une famille de médecins et professionnels de santé publique, et ayant eu des parents et des ancêtres engagés pour

des causes humanitaires (mon aïeul a même eu des médailles du Vatican et du gouvernement français), je crois que j'avais cette «conscience» dans le sang, dans mes gènes et dans mon éducation. Je me demande sinon d'où me viendrait cette conscience qui parfois est source de souffrances.

Je préfère une vérité nuisible à une erreur utile: la vérité guérit le mal qu'elle a pu causer.

Goethe

En ce qui concerne la liberté, je pense que la vie serait une prison si par peur on n'osait pas exprimer ses valeurs, ses pensées, son éthique, sa personnalité. A quoi bon tous les biens du monde, si on doit refouler sa conscience, vivre dans la peur, l'autocensure, et faire souffrir son âme? Ce n'est pas vivre pleinement. Ce serait un déni de soi-même. Je sentais que si je ne me donnais pas le droit de parler et dire ce que j'ai vu et vécu, ce serait de la lâcheté envers la société, envers ma profession et envers moi-même. Ce serait vivre avec des souvenirs qui me tourmenteraient perpétuellement et une conscience qui m'accablerait pour la vie. Mon esprit serait emprisonné.

Alors j'ai dit ce que je voyais et pensais. J'ai alerté à maintes reprises en interne, à tous les niveaux de l'entreprise: les deux Directeurs des Opérations, le Directeur de Compliance, le Directeur de Corporate Governance, le Directeur des Finances, le Directeur des Ressources Humaines, le Chief-Exécutif Officer (CEO) et le Président (voir ma lettre à Peter Brabeck). Ils ont fermé les rangs, au lieu de se donner la peine de m'écouter et d'examiner les faits, ils se sont tous soudés pour ne rien faire sauf me harceler. Comment, dans une entreprise agro-alimentaire, peut-on

refuser une demande d'audit de la part de sa responsable de la sécurité alimentaire? Pendant les dix années passées chez Nestlé, je n'ai jamais été auditée. Comment est-ce possible? Quel engagement pour la sécurité alimentaire, si on me refuse l'audit? C'était peut-être pour étouffer tous les dysfonctionnements que j'avais à rapporter. Non seulement on ne m'a pas écoutée, mais on m'a harcelée même de la pire des façons. Des incidents se sont produits, alors on m'a harcelée encore plus, car j'étais devenue un témoin de leur négligence. Alors on m'a licenciée. Depuis cinq ans je lutte pour qu'un tribunal juge mon cas, avec tout ce que ceci peut coûter. Par divers moyens juridiques, Nestlé s'arrange pour repousser le procès. Pour quelle raison, si ce n'est pour échapper à une condamnation?

Dans de telles conditions, quelles lois humaines dans ce monde peuvent exiger d'un employé le silence et la fidélité à son employeur?

Dans le monde occidental, nous soutenons de diverses façons les dissidents politiques des pays tyranniques, alors pourquoi les lanceurs d'alerte qui agissent pour le bien de la société ne sont-ils pas soutenus? Finalement, tout ceci c'était mon devoir envers la société et l'humanité. C'était aussi exercer ce droit de liberté d'expression que la société défend aujourd'hui avec tant d'ardeur. Si mon expérience peut servir à réveiller les consciences, alors ma vie, mon combat et mes souffrances prendront un sens.

Comme Rumi, le poète Persan a dit: *J'ai perdu tout, mais j'ai trouvé moi-même.*

Yasmine Motarjemi

➤ Vous désirez en savoir plus. Alors, allez sur Internet et tapez «Dans les coulisses d'une plainte pour harcèlement». C'est un article d'Alec Feuz paru dans *La Cité*.

Les Trois qui ne sifflent pas

Selon la définition qu'en donne la fondation «Sciences Citoyennes», un lanceur d'alerte est *«toute personne (simple citoyen ou scientifique) travaillant dans le domaine public ou privé qui, se trouvant informé d'un fait pouvant constituer un danger pour l'homme ou son environnement ou s'y trouvant confronté, décide de porter ce fait à la connaissance des pouvoirs publics et/ou de la société civile»*.

Cette définition stricte distingue bien le **lanceur d'alerte** du simple **dénonciateur** (révélant des délits simples ou graves, mais sans notion de danger) et plus encore du **délateur** (souvent intéressé). Cette stricte définition est pourtant celle qui colle le mieux au terme anglais de *«whistleblower»*, littéralement celui qui *«donne un coup de sifflet»* pour informer de ce qui se trame. Jeter quelque chose en pâture au public ou même à la justice ne suffit pas à faire de vous un lanceur d'alerte utile!

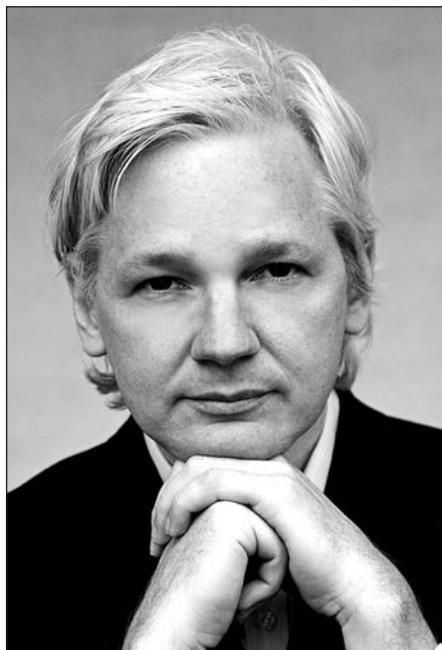
On citera en exemple ceux qui ont dénoncé les dangers de l'exposition à l'amiante, la disparition des abeilles ou les dangers du Mediator. Ils furent de vrais lanceurs d'alerte. Mais demandez à votre entourage de vous citer les noms des lanceurs d'alerte qu'ils connaissent. À coup sûr, vous récolterez l'un de ces trois noms: Julian Assange, Bradley Manning ou Edward Snowden. Ils ont en effet beaucoup défrayé la chronique dans les médias ces dernières années. Sont-ils pour autant des lanceurs d'alerte? À mon sens pas vraiment... Alors, qui sont donc ces trois-là?

Julian Assange

Il est le créateur de Wikileaks (WL), site web rendant publiques les «fuites» qui lui sont communiquées. Il explique: *«Je suis convaincu qu'Internet peut mettre fin à l'asymétrie de l'information qu'ont imposée les puissants au reste du monde. C'est le sens de notre combat. Un renversement des transparences: ce n'est pas à l'Etat de tout savoir de ses citoyens, mais aux citoyens de tout savoir de l'Etat»*. Limpide, en deux phrases,

Assange explique ainsi les raisons de son combat.

Concrètement, WL a dévoilé plus de 400.000 documents confidentiels (*excusez du peu!*) incluant des rapports de terrain de l'armée américaine en Irak, des descriptions de nombreux actes de torture, etc. Dans d'autres registres, WL a également dévoilé les circuits de corruption de dictateurs africains ou de certaines compagnies russes offshore.



Ces exploits ont valu à Julian Assange plusieurs prix, dont l'*Amnesty International Media Award* en 2009, pour la diffusion d'informations sur des assassinats, le *Censorship Award* en 2008, remis par *The Economist* et la médaille d'or de la *Sydney Peace Foundation*. À l'opposé, l'Amérique reproche à WL de rechercher clairement et activement à recruter des membres américains dans le but de révéler des secrets concernant les Etats-Unis. Et outre l'inimitié que portent naturellement à Julian Assange les ennemis de WL, on connaît aussi l'opinion, pour le moins controversée, qu'ont de lui les collaborateurs et les journalistes qui l'ont côtoyé. Mais c'est là une autre question.

Le dernier exploit de WL eut lieu le 21 décembre dernier, par la publication de documents secrets de la

CIA décrivant les procédures en vigueur aux frontières et donnant des conseils à leurs agents secrets pour contourner efficacement ces systèmes de surveillance lors de leurs déplacements dans le monde entier (incluant leurs opérations illicites en Europe).

Le plus dur à admettre dans tout ça, c'est que la montagne de révélations dont WL peut s'enorgueillir n'est sûrement, en fait, que la pointe de l'iceberg. Et que malgré ces révélations, tout a continué un peu comme avant...

Bradley Manning

C'est un soldat américain des services de renseignements de l'armée. Enrôlé en 2007, il est envoyé en Irak en octobre 2009. Rapidement, il transmet à WikiLeaks une montagne de rapports de l'armée américaine en Afghanistan et en Irak, ainsi que des milliers de messages diplomatiques américains.



Le 5 avril 2010, WikiLeaks diffusait un petit film baptisé «Meurtres collatéraux» où l'on voit des journalistes de l'agence Reuters se faire descendre par des tirs de mitraillette en provenance d'un hélicoptère américain. L'action est filmée depuis la caméra de l'hélicoptère lui-même. Ce document sulfureux n'était d'ailleurs que la première des nombreuses révélations qui suivirent et qui, révélées en collaboration avec *Le Monde* (FR), le *Guardian* (GB)

suite en page 5

et le *New York Times* (EU) entre autres journaux, firent grand bruit à l'époque.

Évidemment, la publication de tous ces documents fut pour l'armée américaine un véritable coup de pied dans la fourmilière. La grande muette s'est lancée à la recherche de l'origine de la fuite mais c'est finalement à un pirate informatique, Adrian Lamo, que l'armée doit d'avoir pu mettre la main dessus. Conversant par écrit avec Bradley Manning, Lamo s'est vu confier par l'intéressé lui-même qu'il était bien l'auteur de cette gigantesque transmission de documents à WikiLeaks. Bradley avait aussi confié à son «ami» virtuel qu'il comptait entreprendre une démarche de changement de sexe, ce qu'il a effectivement annoncé publiquement au lendemain de la publication du verdict du tribunal militaire. Et c'est pourquoi il est aujourd'hui question de Chelsea Manning. Exit Bradley.

Celui qui reste de toute façon le soldat Manning aurait fait confiance à son interlocuteur parce qu'il s'était présenté à lui comme journaliste mais aussi comme prêtre (!). Sans l'avoir jamais vu autrement que par Internet, Manning l'a cru quand il lui disait que ses révélations étaient couvertes à la fois par la protection des sources et par le secret de la confession! C'était évidemment un leurre. La crédulité du soldat Manning l'aura empêché de se méfier.

Dénoncé par Lamo, le soldat Manning a été arrêté le 27 mai 2010 puis rapidement détenu dans des conditions jugées très difficiles. Avant comme après l'arrestation, le site WikiLeaks n'a pas confirmé l'identité de sa source et a toujours nié connaître le soldat Manning.

Reconnu(e) coupable de nombreux chefs d'accusation sauf celui de «collusion avec l'ennemi» (rejeté, mais qui aurait pu lui valoir la peine de mort), Manning a écopé le 21 août 2013 d'une sentence de 35 ans de prison. Avec les remises de peine et la prison préventive qu'il(elle) a déjà effectuée, Bradley/Chelsea Manning devrait recouvrer sa liberté dans neuf ans environ.

Edward Snowden

C'est un informaticien américain, ancien employé de la CIA et de la NSA, qui a révélé les détails de plusieurs programmes de surveillance de masse américains et britanniques. À partir du 6 juin 2013, Snowden rend publiques, par l'intermédiaire des médias, notamment *The Guardian* et le *Washington Post*, des informations classées hautement confidentielles de la NSA. Il a contacté ces journaux lui-même, sans passer par Wikipedia, dont l'étoile brille nettement moins après les soubresauts de l'affaire Manning.



Ed Snowden a travaillé pour la NSA et ses sous-traitants en tant qu'administrateur de systèmes informatiques. En Suisse comme à Hawaï, où il a travaillé, il savait donc parfaitement comment déjouer les systèmes qu'il protégeait, afin d'en copier le contenu sans être repéré. N'entrons pas dans les détails techniques de ses révélations, qui endormiraient nos lecteurs. Mais précisons seulement qu'il révèle (et confirme) comment nous sommes écoutés, comment nos messages e-mails sont analysés et nos données personnelles passées au crible pour nourrir toujours plus les ordinateurs du «Big Brother» américain. Sont tout simplement ignorées au passage de nombreuses lois de divers pays occidentaux destinées à cadrer le respect de la vie privée. La page Wikipédia «Révélations d'Edward Snowden» vous en apprendra plus à ce sujet.

C'est donc cela qu'Edward Snowden a choisi de révéler au grand jour. On sait déjà qu'il partage les positions de l'Electronic Frontier Foundation ou du réseau Tor qui font tous deux la promotion d'un Internet libre. À l'élection

présidentielle américaine de 2008, Snowden dit avoir voté pour un tiers parti, sans préciser lequel. Prêt à faire ses révélations, il décide d'attendre à cause de l'élection de Barack Obama. Snowden dit qu'à cette période il «croyait aux promesses d'Obama», mais que celui-ci «a continué les pratiques de son prédécesseur».

Quand Snowden quitte Hawaï pour Hong-Kong, en mai 2013, à 30 ans, délaissant un emploi qui lui assurait un salaire de 200.000 \$US par an, il explique : «Je suis prêt à sacrifier tout cela parce que je ne peux, en mon âme et conscience, laisser le gouvernement américain détruire la vie privée, la liberté d'Internet et les libertés essentielles des gens du monde entier avec ce système énorme de surveillance qu'il est en train de bâtir secrètement».

À la suite de ses révélations, Edward Snowden est évidemment inculpé le 22 juin 2013 par le gouvernement américain sous les chefs d'accusation d'espionnage, vol et utilisation illégale de biens gouvernementaux. De Hong-Kong, Snowden prend ensuite l'avion pour un vol qui transite par la Russie, mais il y reste finalement coincé; son passeport de citoyen américain ayant tout simplement été annulé par les autorités de son pays. Après de nombreux rebondissements, Ed Snowden est toujours en Russie, où il a obtenu en 2014 un asile pour une durée de trois ans.

Les vagues soulevées par les révélations d'Assange, de Manning et de Snowden ont créé une onde de choc qui n'a pas encore fini de nous secouer. On notera au passage que tous sont actuellement privés de tout ou partie de leur liberté... «La vérité vous rendra libre» dit-on parfois en citant la Bible [*Veritas vos liberabit*, Jean 8:32]. Mais tout aussi bien la vérité peut vous retenir deux ans entre les quatre murs d'une ambassade (Assange), vous envoyer directement en prison (Manning) ou vous contraindre de force à aller vivre dans les neiges russes (Snowden). Lanceurs d'alerte ou pas, ces trois-là nous poussent, chacun à sa manière, à redéfinir les relations que nos sociétés entretiennent avec la vérité.

Mario Bélisle

Censeurs et étouffeurs d'alertes

Les alarmes ne cessent de hurler dans les manifestations, les médias, les rapports scientifiques. Alarmes sur les risques du nucléaire, des OGM, des gaz de schiste, du manque d'eau potable, des guerres, des pandémies, des réfugiés, des catastrophes climatiques... Alarmes encore sur les violations des droits humains, sur les dénis de justice, sur l'impunité des criminels d'industrie. Le monde n'a jamais été aussi alarmé par les lanceurs d'alertes, pourtant il demeure sourd, aveugle et passif face à l'avalanche de fléaux prévisibles. Les lanceurs d'alarmes seraient-ils trop... alarmistes? Certes non, mais les puissances économiques dominantes se sont maintenant donné les moyens de les museler, de les contredire et de les réprimer. Leurs contre-offensives sont dorénavant assurées par leurs «experts»: des **censeurs** d'évidences et des **étouffeurs** de contestataires.

Jadis, les moindres alertes étaient entendues et prises en compte par des institutions soucieuses d'en désamorcer l'émergence. Des médecins du travail dénonçaient les risques toxiques et cancérogènes, des savants s'inquiétaient des nuisances causées par les énergies fossiles ainsi que par leur épuisement imminent, des chercheurs s'affairaient à trouver antidotes et remèdes aux maux qui menaceraient les êtres humains...

Aujourd'hui, la moindre mesure préventive contrarie l'économie libérale dont l'enrichissement serait menacé si les graves risques qu'elle occasionne aux hommes et à leur environnement étaient jugulés. Pour poursuivre son aventurisme productiviste, le néo-libéralisme nous rabâche que *le risque zéro n'existe pas!* Il désapprouve toute *prévention des catastrophes* et bafoue le *principe de précaution* qui, bien que durement acquis par les institutions internationales, n'est plus qu'un vain mot.

Les **censeurs** d'alertes sont ces agents des multinationales, grassement payés pour nier l'évidence en falsifiant les prévisions scientifiques et saturant les médias de contrevérités lénifiantes. Leurs astuces consistent à prétendre que faute de preuves suffisantes, les alertes sont infondées. Ainsi, le temps nécessaire à prouver l'évidence permet aux marchands de mort de poursuivre leurs sales affaires, d'autant que lorsque leurs victimes en seront frappées, ils ne seront plus là pour répondre de leurs actes.

Quant aux **étouffeurs** d'alertes, ce sont ces fonctionnaires corrompus qui tuent dans l'œuf toute remise en question du système. Forces de l'«ordre» tabassant des manifestants et en exécutant froidement au besoin: Vital Michalon, professeur de physique à Creys-Malville; Rémi Fraisse, opposant au projet du barrage de Sivens; Ziad Abou Eïn, ministre de l'Autorité palestinienne, tué à Ramallah; Michael Brown, jeune Afro-Américain, blessé à mort par la police à Ferguson aux Etats-Unis.

Et puis on a vu ces milliers de réfugiés de la misère et de la guerre, forcés à la noyade ou à l'hypothermie pour chercher refuge dans la riche Europe alors qu'elle leur refuse même de leur tendre la main. Enfin, ce nombre incalculable et sans cesse croissant de victimes de l'amiante

dont Eternit a pris la vie alors qu'ils y travaillaient pour... survivre.

Les **étouffeurs** de vérité et de justice, ce sont aussi ces juges qui bafouent les droits humains prétextant que leurs lois les y contraignent. *Police partout, justice nulle part!* Cette mise en garde des lanceurs d'alertes se confirme de jour en jour, ce qui a de quoi inquiéter: l'Etat serait-il à ce point inféodé au Capital pour qu'il réprime et bafoue les citoyens clairvoyants au lieu de les écouter, de les encourager et de les protéger?

«Injustice est faite!»

Une confirmation récente de ces dénis de justice mérite qu'on s'y attarde. Depuis des décennies, les lanceurs d'alerte dénoncent les ravages de l'amiante, exigent son interdiction et soutiennent les centaines de milliers d'humains frappés par ce toxique. Pour empêcher que les empoisonneurs à l'amiante, ainsi que tous autres industriels, continuent de nuire, ils ont poursuivi en justice l'un des plus meurtriers, le multimilliardaire suisse Stephan Schmidheiny. Celui-ci a dirigé 59 fabriques d'amiante-ciment dans le monde et intoxiqué une multitude de travailleurs, dont 3000 en sont morts dans la seule ville de Casale Monferrato en Italie. Bien que condamné par le Tribunal de Turin à 18 ans de prison et à rembourser près d'un million d'euros d'indemnisation aux familles des victimes, la Cour de Cassation de Rome a certes reconnu sa culpabilité, mais vient de l'innocenter le 19 novembre dernier.

C'est que les criminels d'industrie préfèrent déboursier quelques sous pour faire taire leurs victimes plutôt que d'être contraints par la justice de devoir les indemniser et encourir une peine. Plus encore, ils font payer leurs dommages aux populations. Le canton de Glaris vient de décider de verser 140.000 francs aux proches d'un jeune décédé en 2007 pour avoir travaillé pendant ses vacances à Eternit. Des statistiques récentes prouvent que dans ce canton le taux de cancers mortels de l'amiante – mésothéliomes – est de loin le plus élevé de Suisse. La fabrique d'amiante-ciment Eternit de Niederurnen y est précisément implantée depuis 1912. Comment ose-t-on contraindre les contribuables glaronnais à indemniser les victimes de la dynastie Schmidheiny?

A Rome, le verdict du procureur a été accueilli avec stupeur et colère. Mais il a également éclairé les lanceurs d'alertes à ne plus se faire d'illusions en confiant leurs prétentions aux institutions publiques. En effet, alors qu'un pauvre bougre ayant commis une peccadille est durement condamné, un patron, puissant et riche de 3,75 milliards de francs selon Bilanz, criminel multirécidiviste, est blanchi! Faut-il s'en étonner? L'un des défenseurs de Schmidheiny, le pénaliste Copi, n'était-il pas l'avocat de Berlusconi?

Cependant, au début d'un siècle d'empoisonnement professionnel et public à l'amiante, tel n'était pas le cas. En 1906, la *British asbestos company limited* portait plainte

suite en page 7

contre le journal italien *Il Progresso del Canavese e delle Valli Stura*. Son article dénonçait les risques de l'amiante dans la fabrique *Amiantifera* à Nole, près de Turin. On y lisait: «*Quiconque étudie les statistiques de mortalité à Nole constatera que les causes des décès sont dues à la tuberculose, l'anémie, la gastro-entérite. Mais si vous voulez être plus précis, vous les nommerez maladies des travailleurs de l'amiante.*» Le juge turinois avait rejeté la plainte patronale, confirmant que le travail dans cette fabrique était effectivement dangereux pour la santé des ouvriers.

En 2013, le même tribunal de Turin condamnait le patron des quatre fabriques Eternit en Italie. Il ne s'agissait plus alors de quelques ouvriers affectés, mais d'une hécatombe de cancéreux. Pourtant, malgré les cinq ans de procédure qui ont établi les preuves irréfutables de la responsabilité de l'accusé, le verdict fut cassé sous le seul prétexte de prescription. Pourtant, deux jours après la sentence, trois malades de l'amiante en sont encore morts à Casale, ville où l'on recense quelque 50 cas de cancers incurables par an. De plus, d'après les estimations, il devrait y avoir à l'avenir autant, si ce n'est plus de morts de l'amiante que par le passé, ce d'autant que son utilisation se poursuit

dans le monde. Les 3000 morts italiens ne sont que le sommet de l'iceberg: on estime à 220.000 le nombre de morts entre 2020 et 2025 et cela uniquement dans la population européenne et masculine. Comment ose-t-on prescrire un crime dont les victimes sont à venir?

Certes, en Italie, de nouvelles plaintes pénales sont en cours contre Schmidheiny: pour homicide volontaire aggravé de 256 travailleurs, pour les immigrés italiens décédés prématurément pour avoir travaillé chez Eternit à Niederurnen et à Payerne, pour les mineurs italiens affectés à sa mine d'amiante à Balangero près de Turin. Et puis il reste à le juger par les Cours internationales de Strasbourg ou de La Haye, mais quelle indépendance peut-on leur accorder? Combien d'années de mobilisations, de procédures et de souffrance faudra-t-il encore pour que justice soit faite?

François Iselin

Pour plus d'informations:

- *Le déni du crime industriel*, Libération, 4.12 2014.
- Site internet du Comité d'aide aux victimes de l'amiante: caova.ch

Le premier qui dit la vérité sera exécuté

(titre inspiré par une chanson de Guy Béart)

Est-ce que Charlie avait raison de défendre la liberté d'expression? Sans aucun doute! Mais, doit-on se battre contre une censure imposée par un tiers désirant museler la presse en prenant le risque de se faire tuer? Oui, auraient dit les huit journalistes du journal satirique, qui aujourd'hui sont définitivement privés de crayons et de gommes. Toute l'équipe de la rédaction de Charlie Hebdo sait bien qu'elle a eu raison de défendre le droit de penser, de dessiner, de s'exprimer sur tous les sujets, au nom du principe universel qu'est la liberté.

La question fondamentale qu'il faut se poser est celle-ci: vaut-il mieux ignorer certaines choses, les enterrer sous une chape de plomb, ou bien en rire afin de développer son sens critique? Quelles sont les bornes à ne pas dépasser? La liberté de l'être humain c'est d'examiner tout ce qu'il voit, tout ce qu'il pense, tout ce qui se présente à son esprit, afin de le dénoncer lorsque le droit sacré à la parole est mis en danger. Museler l'esprit critique conduirait à un retour vers la théocratie. La critique est nécessaire au progrès, de plus elle fait partie de la Déclaration

des droits de l'homme datant de 1789.

Les journalistes de Charlie Hebdo étaient des lanceurs d'alerte. Voilà bientôt dix ans qu'ils avaient alerté le monde que la liberté d'expression était en danger. Ils viennent de le payer de leur vie. Mais, une chose est sûre: les crayons et les gommes ne seront jamais interdits à la vente!

Emilie Salamin-Amar

La femme qui en savait vraiment trop

En cet automne 2013, la justice française avance à pas de géant dans l'élucidation d'un système de corruption et de dissimulation généralisé qui, chaque année, coûte aux seules finances publiques plusieurs milliards d'euros. En effet, selon Antoine Peillon, «La commission d'enquête sénatoriale sur l'évasion fiscale a publié en juillet 2012 son premier rapport qui indique que ce sont entre 40 et 50 milliards d'euros qui manqueraient au budget annuel de l'Etat (275 milliards). Depuis lors les estimations s'élèveraient plutôt à 80 milliards.»

Stéphanie Gibaud, employée chez UBS (Union de Banques Suisses) à Paris depuis 1999 nous en dévoile

les secrets*, elle qui a toujours voulu travailler dans la légalité. Un périple riche en rebondissements!

Susanne Gerber

* La femme qui en savait vraiment trop, *Les coulisses de l'évasion fiscale en Suisse*, Editions Recherche Midi, février 2014

Les mises à l'enquête

La construction va bon train dans le pays – activité tellement visible que personne ne peut l'ignorer! Disons même qu'elle avance sur les chapeaux de roue, faisant surgir les bâtiments comme des champignons, tirant vers le haut les loyers que la classe moyenne paie déjà, ne pouvant plus se loger à meilleur prix.

Malheureusement, ces nouvelles constructions transforment trop rapidement nos quartiers, nos villages et nos villes. Voyons, là, une pollution moderne qui pourrait diminuer par meilleure valorisation du bâti existant. Surtout, en invitant la population à mieux suivre les mises à l'enquête qui jouent le rôle de lanceurs d'alerte.

Pierrette Kirchner-Zufferey

Maudite décharge

Un livre qui porte un titre qui fait peur, *Maudite décharge*, mais qui ne fait pas appel aux surhommes ou aux fantômes, mais à un lieu précis: la décharge de Bonfol. Il se trouve que je connais bien ce lieu, Bonfol et ses caquelons, ses sifflets, ses catelles, Bonfol et ses étangs avec ses grenouilles. Dans son introduction, l'auteur José Ribeaud, a une phrase qui éclaire toute l'histoire catastrophique de ce lieu: «*La terre argileuse de Bonfol est une fée et une sorcière.*» Cette terre a fait vivre toute une région, elle a fourni du travail à ses habitants, et elle a fini par les empoisonner. Les immenses trous d'où était extraite l'argile, une fois cessation de l'exploitation, ont donné des idées à l'ancien directeur de l'entreprise, issu de la région bâloise, qui s'est vite acoquiné avec l'industrie pharmaceutique de ce lieu pour y ensevelir 400.000 fûts de déchets hautement toxiques, la glaise étant sensée recouvrir ces détritiques, les empêcher à tout jamais de dégager leurs miasmes, leurs poisons. On fit venir un expert bâlois pour vérifier l'étanchéité hydrologique et géologique de la glaisière; ses recherches aboutirent à la conclusion que l'imperméabilité du sous-sol argileux présentait une

sécurité suffisante pour y déposer des résidus de fabrication de produits chimiques sans risque de pollution des eaux souterraines. Il recommanda toutefois d'installer un système de drainage, ce que l'industrie refusa de prendre en note.

Les déchets s'entassèrent – 114.000 tonnes – et les pires magouilles s'installèrent entre l'industrie chimique bâloise, l'ancien patron de l'usine de céramique et la municipalité de Bonfol bien incapable de lutter à part égale contre des mastodontes de l'industrie et de la finance. Les habitants du village se plaignaient des odeurs dégagées par les dépotoirs, odeurs qui s'infiltraient dans leurs maisons et perturbaient gravement leur santé.

Pendant des années les contrats furent discutés, tantôt valables, tantôt caduques. Les contestations, les entourloupes durèrent quinze ans. La commune ne fut défrayée qu'à raison de 6 francs par tonne de déchets déposés et l'entretien du chemin d'accès. Aucune autre firme n'a le droit de déposer des déchets sur cet emplacement. Ce qui ne sera guère respecté.

Les photos qui illustrent ce livre sont terrifiantes: des fûts renversés, défoncés, entassés, un terrain que je ne peux qualifier que d'un mot: «saloperie»!

Commencé en 1950, le dépotoir de Bonfol sera dénoncé par la ministre française de l'environnement en 2000 puis attaqué avec virulence par Greenpeace. Quand une forte explosion se produit en 2010, tous les travaux sont stoppés. En 2013 les travaux d'excavation reprennent et en 2014 une fête sur le site de la décharge marque la cent millièmes tonne de déchets excavés! Si tout se poursuit normalement, les travaux seront terminés en 2016. Viendra alors la période de post-assainissement qui durera une dizaine d'années en tous cas.

Maudite décharge est un livre qu'il faut lire si l'on veut éviter d'autres catastrophes identiques. Il est né sous la plume du journaliste jurassien José Ribeaud et publié aux Editions Alphil à Neuchâtel.

Mousse Boulanger

«Je suis Charlie»... N'être que cela?

Après l'ignoble tuerie du 7 janvier 2015 à Paris, on se souviendra longtemps, moins de ses victimes que de leur canard. Le *Je suis Charlie*, ce slogan fourre-tout permettait de rassembler autant les fâchés que les fachos et les *représentants politiques aux mains couvertes de sang ou connus pour leurs pratiques liberticides ou leurs discours intolérants*¹. Tout comme, après le 11 septembre 2001 à New York, le *Nous sommes tous Nord-Américains* permettait de confondre les affligés et les revanchards. En exacerbant le chauvinisme agressif et exclusif, ces slogans, tout comme les caricatures de Charlie², escamotent les véritables causes du drame, soudant responsables et innocents et légi-

timent ainsi l'offensive vengeresse des va-t-en guerre pour un *Patriot Act* doublé de nouvelles escalades policières et militaires.

Pour rendre hommage aux victimes, il aurait été décent de les désigner nommément plus que d'exhiber leurs assassins. Cela aurait permis peut-être de ne pas oublier Ahmed Merabet, ce policier musulman tué par ceux-là mêmes qui prétendent l'être. Plus encore d'évoquer à l'occasion les 66 journalistes assassinés en 2014 dans le monde et mieux, de rappeler les crimes récurrents des puissances occidentales contre les êtres humains de par le monde qu'elles soumettent, méprisent et

déciment par les armes, les tortures, les privations.

On eût espéré aussi que les Charlies, Charlots, Charlatans s'en prennent à leurs propres «intellectuels» qui sournoisement instillent la haine de l'Autre, jadis le Juif, aujourd'hui l'Arabe, demain les Roms, les mendians, les loubards, ces hommes taxés de superflus. On n'a pas entendu dénoncer les chefs de file islamophobes par des *Nous ne sommes pas Eric Zemmour*, auteur de *Le suicide français*, des Renaud Camus, *Le Grand Remplacement*, ni des Michel Houellebecq, *Soumission*, ceux-là mêmes qui préparent dans les coulisses la déportation de cinq millions de musulmans pour préserver la Race, la Gloire et le Génie français. Et cela, au nom de leur

¹ Bénito Pérez, *Détournement*, *Le Courrier*, 12.1.2015.

² Caricature: de l'italien *caricare*, charrier. D'où l'expression *Il ne faut pas charrier*, se moquer, ce que Charlie a dédaigné!

propre liberté d'expression, mais quelle liberté concèdent-ils aux millions d'hommes et de femmes dont ils privent sous prétexte que seule la leur est digne d'être respectée? Et encore, quelle liberté d'expression devant la Justice pour les criminels qu'ils achèvent froidement pour éviter d'avoir à les confondre? Le conseiller national UDC soleurois Walter Wobmann, tristement connu pour être à l'origine du vote contre les minarets, ne fait pas mieux en appelant à refouler de Suisse les demandeurs d'asile musulmans provenant d'Irak et de Syrie.

Comment accepter que l'on oppose les *Valeurs sacrées de la France* proclamées par les Le Pen, Hollande,

Sarkozy... aux *Valeurs de l'Islam* défendues par l'intégriste Abu Bark Al-Baghdasî? Les premières justifient les bombardements d'innocents, les secondes leurs assassinats. Ces crimes ont pour nom colonialisme, fascisme, sionisme, stalinisme. Le terrorisme n'est pas plus islamiste que chrétien, occidental qu'oriental, fasciste qu'intégriste. Quelles différences y a-t-il entre le fait que Croisés et Conquistadors tuent les infidèles, que les nazis éradiquent les Juifs, que les sionistes massacrent les Gazaouis et que l'on incite à chasser les musulmans d'Europe? Fatwa, Shoa, Nakba: même combat?

Nos valeurs sont celles d'une humanité tolérante, responsable,

pacifiste et fraternelle, celles qui épa-nouissent, rassemblent les hommes pour prévenir qu'ils s'affrontent, celles qui réfrèment leur égoïsme, leur cupidité, leur soif de pouvoir et leur ego. Ce sont les valeurs mêmes des exploités, des opprimés, des rejetés par les puissants, les possédants, les prédateurs. Après tant de guerres mondiales et régionales menées par des puissances nanties, prétendument civilisées, combien de millions d'êtres humains faudra-t-il qu'ils tuent encore pour que nous puissions enfin retrouver la paix de la raison, du cœur et de l'âme?

Alors, lanceurs d'alerte, alertons vite pour que notre planète demeure une *Terre des hommes*. La peste brune la menace, car *Les Hommes normaux ne savent pas que tout est possible*³.

François Iselin

³ David Rousset, *L'univers concentrationnaire*, 1946.
Edwy Plenel, *L'idéologie meurtrière promue par Eric Zemmour*, 4.1.2015.
Pierre Beaudet, *La «civilisation occidentale» et le lourd héritage du colonialisme*, 9.1.2015.

Abattre la dictature intégrale de la finance

William Bourdon est en France un avocat au service des Droits de l'homme, en particulier défenseur du citoyen contre les violences de l'Etat et les abus financiers commis au plus haut niveau. Il est l'auteur d'un livre au titre très explicite: *Petit manuel de désobéissance citoyenne*. Qui porte un sous-titre tout aussi clair: *Quand l'intérêt général est menacé, DEVENIR LANCEUR D'ALERTE* (Ed. Lattès 2014). C'est un livre assez technique, livre de combat et non de rêve. Mais il est tout bénéfique d'avoir un peu de la persévérance qui permettra d'en achever la lecture.

William Bourdon réussit en même temps un certain tour de force, celui d'écrire un livre porteur de perspectives et d'un certain espoir, en ce sens qu'il redonne au citoyen un moyen important de ne pas subir, mais au contraire de reprendre du pouvoir au sein du système, d'en redevenir un acteur.

C'est un homme qui, de par sa carrière, est très bien placé pour dresser

un état des lieux de la question. Il donne informations et conseils pour clairement inciter le citoyen à ne pas fermer les yeux sur des scandales et injustices dont il serait le témoin, en particulier sur son lieu de travail lorsque celui-ci le met quotidiennement en face de situations très exposées à des abus: banque, police, informatique par exemple.

Ses informations ciblent non seulement le plan juridique, mais également le plan social. Il donne un éclairage précieux sur le rapport des forces en présence, sur la nécessité de ne se comporter ni en kamikaze ni en Don Quichotte. Il est important pour celui qui détient des informations sensibles de ne pas se jeter tête baissée dans la gueule du loup, de prendre des précautions vis-à-vis de sa hiérarchie, de ne pas naïvement faire confiance, de se créer un réseau d'alliances, bref de faire preuve d'un maximum de prévoyance.

William Bourdon est par ailleurs soucieux de faire évoluer le droit pour aller dans le sens d'une meilleure protection de celui qui légitimement lance une alerte en faveur de la justice, de la morale et de l'intérêt des citoyens.

Deux axes constituent les piliers principaux du livre. D'une part, le livre attire l'attention des citoyens sur la problématique de la morale sociale,

c'est-à-dire des devoirs et responsabilités des gens de pouvoir, que ce soit dans le domaine politique ou économique. Il se met par là même au service des contre-pouvoirs, nécessaires en démocratie. Et, d'autre part, il incite le citoyen à avoir le courage de se mettre au service des justes causes, le jour où il se trouve confronté à une question qui engage sa responsabilité. Il lui indique comment réfléchir, prévoir, agir, se protéger.

Il encourage par là même un système de guérilla légitime contre le pillage généralisé perpétré par la finance, avec la complicité croissante du système politique et judiciaire. Il ne manque pas au passage de relever qu'il existe des avocats, juges et politiciens engagés contre les diverses formes de corruption et d'injustice, et pour ceux-ci aussi, son livre se révèle d'une incontestable utilité. William Bourdon remet à l'ordre du jour le principe de séparation des pouvoirs qu'on dirait, par les temps qui courent, devenu chose subversive.

Pour lui, les lanceurs d'alerte sont un cheval de Troie qui devrait contribuer à abattre la dictature intégrale de la finance pour aller vers un système social véritablement démocratique.

Bernard Walter

Par manque de place, nous n'avons pas été en mesure de publier l'entretien réalisé par Bernard Walter intitulé *Michèle Herzog: les institutions sont fragiles*. Nous le passerons dans notre prochain numéro.

André Gsponer (1948-2009), conscience scientifique

La première fois que j'ai rencontré André Gsponer, c'était en 1979 à une réunion convoquée à Lausanne par des personnes qui voulaient mettre en question le projet LEP du CERN (large electron positron collider) qui exigeait le creusement d'un tunnel circulaire à cheval entre la France et la Suisse de 30 km de circonférence. Le gigantisme de ce projet en avait choqué plus d'un, dont par exemple le professeur Jean Rossel de l'Université de Neuchâtel.

Si vous voulez passer pour un menteur, dites toujours la vérité.

Logan Pearsall Smith

Autour d'une table, il y avait je pense une quinzaine de personnes dont la conseillère nationale Monique Bauer-Lagier et Ursula Koch de la Fondation Suisse pour l'Energie (SES – Schweizerische Energie Stiftung). On a débuté par un tour de table. S'est alors présenté un jeune homme: «*Je m'appelle André Gsponer, je travaille au CERN, je suis contre le LEP*». Etonnement des autres participants. Mais cette affirmation d'un physicien qui disait s'opposer à un projet de l'institution dans laquelle il travaillait, c'était tout André Gsponer. Depuis, nous sommes devenus amis et avons beaucoup échangé.

André avait bien réalisé que les activités scientifiques du CERN étaient dans une certaine mesure futiles – mesurées à l'aune des besoins de la société et de la connaissance du monde – et ne justifiaient pas les énormes investissements que les Etats lui consacraient. La recherche de la ou des particules plus ou moins ultimes était un paravent commode pour développer de la technologie dite de pointe qui aboutirait tôt ou tard à perfectionner des armements. C'est d'ailleurs lorsqu'il a eu la preuve de la collaboration du CERN avec une officine militaire américaine (groupe JASON) qu'André a quitté le CERN.

Pour André, la science devait être au service de la paix. Il s'en est suivi

son engagement dans le GIPRI (Geneva International Peace Research Institut) mis sur pied par Roy Preisker et quelques autres. André en était l'employé principal tout en développant ses compétences en matière d'armes nucléaires pour pouvoir mettre en garde contre ces applications destructrices de la science. Malheureusement il ne fut guère suivi par le Conseil de fondation et le GIPRI se divisa en deux groupes. D'un côté, les «notables» dont Mme Bauer-Lagier et le président Berenstein et de l'autre André et ceux qui le soutenaient. Parmi ceux-ci, il y avait Théo Ginsburg, Konradin Kreuzer (qui lança plus tard l'idée d'un Conseil de l'Avenir) et même Griselidis Real. La ligne des notables ayant été approuvée en assemblée générale, André démissionna aussitôt et le GIPRI cessa progressivement d'exister.

Un homme courageux et incorruptible vient de mourir. N'étant pas au courant de la dégradation de son état de santé, j'ai reçu comme un coup de poing au coeur. Les sujets abordés et traités par André sont difficiles et non conventionnels. Il était un éclairer des possibles les plus épouvantables que l'ingéniosité humaine peut s'acharner à réaliser dans le secret des cabinets ministériels et des laboratoires. La voie qu'il avait choisie était plus que difficile: elle réclamait une véritable ascèse et une force morale et intellectuelle hors du commun. On dit que certaines pertes sont irréparables. Pour celle-là, ce n'est pas une clause de style.

Yves Lenoir, 2 avril 2009

Mais pas André. La critique de la science au service du pouvoir devait se poursuivre et il proposa de le faire par une reconversion du CERN en un institut orienté vers les

besoins réels de l'humanité et de la paix. Pour donner forme à cette idée, il fit appel à Jacques Grinevald, Lucile Hanouz et moi et, en 1984, nous avons publié aux Editions d'En Bas «*La quadrature du CERN*». Pour la préface, André fit appel à Robert Jungk qui avait pourtant publié en 1966 un livre à la gloire du CERN: «*Die Grosse Maschine*». Non seulement Jungk accepta d'écrire cette préface, mais il fit rééditer son propre livre de 1966 en y ajoutant une postface (Ein Nachwort – zwanzig Jahre später) dans laquelle il explique son cheminement de l'enthousiasme pour «*La Grande Machine*» au soutien de la reconversion du CERN proposée par André.

Celui qui veut dire la vérité trouve les portes closes.

Proverbe danois

A la demande d'André, j'ai traduit ce texte remarquable en français (document ISRI-04-03.02 Février 27, 2004). Entretemps, André avait créé l'ISRI (Independent Scientific Research Institut) dans le cadre duquel il publia articles et travaux de recherche. L'ISRI comblait manifestement une lacune car la plupart des instituts de recherche ne sont pas vraiment indépendants.

Ici s'arrête ma collaboration directe avec André. Mais nous avons continué à échanger. Il a continué ses travaux en physique théorique à Oxford alors même que sa santé déclinait rapidement. Il savait sa fin proche. Sa dernière lettre date du 17 février 2009 à laquelle il avait joint un tiré-à-part de son dernier article publié dans L'European Journal of Physics (30, 2009, 109-126). Il a conclu sa lettre par cette phrase émouvante: «*Je crois que j'ai assez vécu et souffert pour m'en aller le plus discrètement possible...*»

Adieu André et merci pour ce que tu as fait.

Pierre Lehmann

L'Assassinat de Rudolf Schumacher

Bastien Fournier, Editions de l'Aire, 2014



Un livre miroir qui montre l'image connue et ambiguë d'un politicien. Son titre: «L'Assassinat de Rudolf Schumacher», édité par les Editions de l'Aire, né sous la plume de Bastien Fournier. L'auteur situe son roman dans une vallée encaissée entre de hautes montagnes. Un monde un peu restreint. On y respire l'air pur mais aussi l'enfermement et une certaine mesquinerie. L'image du Valais se dessine entre les lignes.

Le héros du roman entre tout de suite en scène. Il est professeur d'allemand, mais a décidé de se consacrer à la politique. On le voit entrer dans sa salle de bain, il défait son catogan. Plus besoin d'une longue

description pour penser à un certain Oskar Freysinger. Assoupi dans un fauteuil, en face de sa télévision, il se réveille avec un pistolet pointé sur le front. L'énigme consiste à découvrir qui a assassiné le personnage. On se trouve embrigadé dans un excellent polar, passionnant et surtout apte à emmener le lecteur sur les pistes les plus diverses: geste d'un rôdeur, vengeance, crime passionnel, terrorisme, etc. Toutes les causes sont envisageables. L'auteur, 33 ans, enseignant de grec et latin à Saint-Maurice, se garde bien de faire la moindre référence à son chef, conseiller d'Etat et responsable des écoles. Pourtant, tout au long de l'enquête menée par un vieux flic,

très classique, il est impossible au lecteur de ne pas détecter l'allusion au politicien si souvent en dérapage sur les ondes des radios ou à la télévision.

Ce roman est superbement écrit. Le langage en est fluide, allégé, je dirai même gouteux. Tout est précis et pourtant sans affectation, les mots sont justes, ils sonnent comme des notes claires et triomphantes. La trame de «L'Assassinat de Rudolf Schumacher» est si bien construite qu'elle ne peut laisser aucune personne indifférente.

Mousse Boulanger

Le Supercanton de l'Arc jurassien

Jean-Claude Rennwald, Editions de l'Aire, 2014

Le Jura est divisé entre trois districts qui ont formé un nouveau canton depuis le 1er janvier 1979 et trois autres districts qui ont décidé de rester attachés au canton de Berne. Le canton de Neuchâtel est partagé entre le Haut et le Bas, les habitants des Montagnes neuchâteloises n'acceptant pas – fort légitimement d'ailleurs – que la plupart des infrastructures et des centres de décisions soient déplacés sur le Littoral. Comment faire pour atténuer les fossés, pour diminuer les tensions, en un mot pour rendre confiance à la population et apprendre à vivre ensemble?

Jean-Claude Rennwald a siégé pendant 16 ans au Conseil national sur les bancs du parti socialiste. De plus, étant domicilié à Courrendlin, les forces et les faiblesses de l'Arc jurassien n'ont aucun secret pour lui. Sa solution? Résoudre le problème par le haut en créant un Supercanton de l'Arc jurassien comprenant le canton de Neuchâtel, celui du Jura et les trois districts francophones bernois. Et il propose une répartition équilibrée des fonctions et des services: le Gouvernement et l'administration centrale à Neuchâtel, le Parlement à Delémont, le Tribunal cantonal à Porrentruy, l'Office de développement économique et des relations extérieures

à La Chaux-de-Fonds. Il va même très loin en rédigeant de toutes pièces une nouvelle Constitution.

Le projet de Jean-Claude Rennwald ne relève pas de l'utopie mais d'une vision cohérente de la situation. Nous y souscrivons entièrement avec ce-

pendant un point de désaccord: il propose un seul cercle électoral. Cette solution, à notre avis, aurait pour conséquence de ne pas tenir compte de l'équilibre entre les régions et de rendre presque impossible l'élection d'un ouvrier au Parlement.

Rémy Cosandey

Zapping intime

Raymond Vouillamoz, Editions Favre SA, 2014

Raymond Vouillamoz, c'est une longue histoire d'amour avec le cinéma et la télévision. Elle commence au Locle où l'adolescent fréquentait assidûment les trois cinémas de l'époque (le Lux, le Casino et le Luna) et se termine au Valais en passant par Genève, Paris et de nombreuses autres villes. En 300 pages, l'auteur raconte sa vie, ses passions, sa conception de l'art. Grâce à lui, on découvre de nombreux pays et studios de cinéma, on assiste au tournage de films à succès, on fait connaissance avec des personnages attachants.

Zapping intime: le titre du livre est explicite car Raymond Vouillamoz passe d'un sujet à l'autre, d'une rencontre à un entretien, d'un projet à une réalisation. Outre ses fonctions de journaliste, de grand reporter et de réalisateur, il a été directeur des programmes de France 3 et directeur des programmes et de l'information de la Télévision suisse romande pendant 10 ans. C'est dire combien il a influencé le choix des téléspectateurs, ayant toujours à l'esprit la qualité et le divertissement.

Avec son livre, Raymond Vouillamoz évoque ses combats passionnés pour l'épanouissement du cinéma et de la télévision suisse. Il aborde les rivages agités de ses convictions intimes, avec une grande liberté de ton et sans faux-semblants. Un ouvrage qu'il faut absolument lire pour mieux connaître le cinéma et la télévision.

Rémy Cosandey



Qu'est-ce que «Vivre ensemble»?...

A la fois un service d'information et de documentation sur le droit d'asile et un site Internet car «l'existence d'un débat public informé constitue la condition sine qua non de tout régime démocratique. En son absence, préjugés et populisme sont voués à l'emporter» (Peter Sutherland). La brochure *Le comptoir des médias*, projet de lutte contre les préjugés sur l'asile véhiculés par et dans les médias nous prouve qu'une intervention fondée dénonçant un abus arrive à faire retirer du circuit l'article incriminé. Voir l'information du 25 février 2014 et celle du 21 mai 2014 sur la criminalité des étrangers, datée et inopportune, que RTS Info a finalement retirée ou le décryptage thématique concernant «la hausse significative des demandes d'asile en juin 2014» permettant une juste évaluation de la situation. La teneur des interventions et les réponses des médias sont disponibles sur Le Comptoir des médias. «Vivre ensemble», c'est aussi une revue publiée cinq fois par année ainsi qu'une brochure sur les préjugés en matière d'asile publiée dans les trois principales langues nationales.

D'après «Vivre ensemble»

Des jeunes parlent d'argent autour d'un dîner anti-dettes

Un soir d'automne à Bussigny, une cinquantaine de jeunes est amenée à discuter de son rapport à l'argent au cours du Dîner-Quiz «Money, money, money». Chacun, muni d'une ardoise, répond par une lettre, A, B, ou C, à des ques-

tions sur écran concernant le budget, le leasing, les frais médicaux, etc., tout cela pour prévenir le surendettement si fréquent chez les jeunes. Ce jeu questions-réponses les familiarise avec un jargon inhabituel et leur permet d'acquérir des outils et connaissances critiques pour éviter certains pièges de la consommation.

D'après 24 Heures du 24 novembre 2014

Un festival qui a du style

Au Kosovo, le DukoFest de Prizren attire un public international et contribue à la réconciliation. Depuis 13 ans, ce festival a su se faire un nom dans le monde du film documentaire et du court métrage. En 2002, trois ans après la guerre du Kosovo, Prizren ne comptait plus un seul cinéma opérationnel. Les initiateurs du festival ont donc dû improviser: ils ont projeté des films sur les murailles d'une forteresse byzantine et ont installé des cinémas dans les cavernes d'un hammam ou sur une estrade près de la rivière, ce qui confère encore aujourd'hui un style très particulier au festival. En août, durant une semaine, quelque 10.000 personnes affluent désormais vers la ville, dont 40% d'étrangers. Après les bénévoles, un noyau de professionnels travaille désormais toute l'année à sa préparation. Les films sont le plus souvent suivis de débats et d'ateliers. Le jury a d'ailleurs déjà décerné le premier prix à un film serbe. Le DukoFest est ainsi devenu l'un des moteurs de la culture au Kosovo.

D'après Solidarité du 4 novembre 2014

Des Vaudois enseigneront l'informatique au Bénin

L'Ecole des Métiers de Lausanne participe à un projet: créer une salle itinérante pour les écoles. Fondée en 2011 par un couple d'enseignants de Chavornay, l'association «African puzzle» récolte des fonds et du matériel scolaire pour les enfants béninois. Il fut alors décidé d'aménager une semi-remorque en salle d'informatique. Le professeur en informatique a divisé les étudiants en trois groupes. L'un crée les supports de cours et les exercices pour dix heures et demie de cours, destinés aux enseignants béninois. Un groupe «Communication» s'occupe de transformer le blog de l'association en site. Le groupe «Remorque» a fait le design et a réalisé l'intérieur de la salle. Le semi-remorque sera alimenté par 12 panneaux photovoltaïques garantissant l'autonomie du véhicule. Un projet aussi bénéfique pour les étudiants béninois que pour les suisses...

D'après 24 Heures du 12 janvier 2015

N'hésitez pas à envoyer vos bonnes nouvelles à Yvette Humbert Fink, 26, rue de la Paix, 1400 Yverdon-les-Bains, tél./faxe 024 425 35 15.

Merci!

Armes et armements

Chaque année, à travers le monde, des milliers de personnes sont tuées par des armes (pistolets et fusils) qui sont détenues en toute légalité par des citoyens. Aux Etats-Unis par exemple, le 2^e amendement de la Constitution, promulgué le 15 décembre 1791, protège le droit d'un individu de posséder et de porter des armes. La Suisse figure dans le peloton de tête des pays ayant le plus d'armes par habitant. La possibilité de déposer son fusil à l'arsenal n'est utilisée que par une toute petite minorité de soldats.

Au niveau de l'armement lourd, c'est encore pire. Les Etats-Unis,

la Chine, la Russie, la France et l'Angleterre produisent et vendent pour des centaines de milliards de francs des engins qui sèment la mort et la désolation. Pour se battre (que la guerre soit légitime ou pas), il faut des armes et certains pays n'ont aucun scrupule pour en fabriquer et en exporter. Faut-il être réaliste (raison économique) ou idéaliste? Nous aborderons ces thèmes dans notre prochain forum et nous attendons vos contributions.

L'essor

Journal indépendant travaillant au rapprochement entre les humains et à leur compréhension réciproque.

Rédacteur responsable
Rémy Cosandey
Léopold-Robert 53
2300 La Chaux-de-Fonds
032/913 38 08; remy.cosandey@bluewin.ch

Équipe de rédaction
Mousse Boulanger, Rémy Cosandey,
Robert Curtat, Yvette Humbert Fink,
Susanne Gerber, François Iselin, Aline Jaccottet, Pierre Lehmann, Emilie Salamin-Amar, Edith Samba, Bernard Walter.

Administration et retours
L'Essor - Abonnements
Tunnels 16
2300 La Chaux-de-Fonds
ou par courriel : info@journal-lessor.ch
www.journal-lessor.ch

Abonnement annuel : CHF 36.-
Compte postal : Journal l'Essor, 12-2620-0

Composition et impression
Société coopérative du Journal
de Sainte-Croix - 1450 Sainte-Croix

L'essor - ISSN 1023-5663

délai pour le prochain numéro : 15 mars 2015
prochain forum : Armes et armements